

Bulletin d'inscription

À renvoyer à Projet Périscope - Email: mineursetdependances@gmail.com - Tel : 069/84.04.54 Fax : 069/23.48.39
(À compléter en MAJUSCULE svp)

NOM:..... PRENOM:.....
PROFESSION ET/OU INSTITUTION:.....

ADRESSE/..... N° :.....
LOCALITÉ:..... CODE POSTAL :.....

Tél:..... FAX:.....
E-MAIL:..... TVA:.....

Participe au colloque « Mineurs et dépendance(s); Et si on en parlait ? Regards croisés entre la Justice et le Réseau d'intervenants.» et verse la somme de:

70€ jusqu'au 22/11/2015

80€ à partir du 23/11/2015

date limite d'inscription le lundi 14/12/2015

au compte IBAN BE49 3631 5191 4871 - Mention à préciser : « colloque 17/12 + nom + prénom du participant »

Inscription effective après réception du paiement

Demande de prise en charge par l'Institut de formation Judiciaire

DATE:..... SIGNATURE:.....

Renseignements pratiques

Lieu :

HEPHO, 2 rue Paul Pastur à Tournai
Auditoire A1

Date:

Judi 17 Décembre 2015 de 8h30 à 17h

Frais d'inscription :

70€ jusqu'au 22/11/2015

80€ à partir du 23/11/2015

ce montant comprend la pause café,
la pause-déjeuner.

Formation permanente :

La colloque est accrédité par AVOCAT.BE pour 6 points. Sous réserve de son accord, l'institut de formation Judiciaire pourrait prendre en charge les frais d'inscription d'un nombre limité de magistrats, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire, pour autant que la personne inscrite soit effectivement présente (il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence en mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé). Si ce nombre est atteint, seuls les premiers inscrits bénéficient de la prise en charge par l'IFJ. Points d'accréditation demandés pour les médecins .



Judi 17 Décembre
Colloque
2015
La Commission Jeunesse du Barreau de Tournai
en collaboration avec le Projet Périscope
à l'HEPHO, 2 rue Paul Pastur à Tournai

Mineurs et dépendance(s).
Et si on en parlait ?
Regards croisés entre la Justice
et le Réseau d'intervenants.



Mineurs et dépendance(s) : Et si on en parlait ?

Regards croisés entre la Justice et le Réseau d'intervenants.

Confrontés de manière régulière à la question de la consommation des jeunes, les avocats pratiquant l'Aide à la Jeunesse ont souhaité organiser une journée de réflexion sur les mineurs et la dépendance. Il était évident qu'aborder une telle problématique ne pouvait se faire qu'avec des acteurs de terrains, afin d'envisager l'ensemble des aspects médicaux, sociaux et pas seulement juridiques. Dans ce cadre, la Commission Jeunesse du Barreau de Tournai a sollicité la collaboration du Projet Périscope pour vous proposer cette journée d'échanges.

PROGRAMME

8h30 : Accueil

9h00 : Mot d'introduction par Mr David LALLEMAND, Conseiller en communication et chargé de projets auprès du Délégué général aux droits de l'enfant.

Présentation de la commission Jeunesse du Barreau (Julie NUTTIN, avocate, présidente de la Commission jeunesse du Barreau de Tournai)
Présentation de Périscope (Julie FAUCON, assistante sociale auprès du service de prévention de Citadelle, service d'aide et de soins spécialisés en assuétudes).

9h20 : « Loi et usagers de drogue(s) : au nom de quoi te punis-je ? »
(Mr J-B CAMBIER – Procureur du Roi de division)

10h05 : « Guide pratique à l'usage des non-médecins quant aux drogues chez les adolescents: le produit, les effets, les usages, les propositions de traitement ».
(Dr Nadine VAN DEN BROECK - Citadelle)

10h45 PAUSE café

11h05 : « Evolution et sens de la consommation de cannabis chez les jeunes, point de vue d'un acteur de terrain 10 ans après la recherche action « Génération cannabis » (Luc DESCAMPS, Criminologue, directeur de l'AMO La Chaloupe à Ottignies, psychothérapeute et auteur du livre «Génération Cannabis»)

12h00 : « Le jeune consommateur et l'école : les exclusions scolaires, les fouilles par la police... aspects pratiques et juridiques »
(Christelle TRIFAUX – Directrice du Service Droits des Jeunes de Bruxelles)

12h45 : PAUSE lunch

13h45 : « Mineur et dépendance, entre protection et sanction vu par le Juge et le Parquet » (Mr le Juge de la jeunesse Alexandre CHOMIK et substitut du Procureur du Roi (jeunesse), Eric DELHAYE)

14h45 : «Qu'en est-il de la prise en charge en Wallonie Picarde ? Quelques exemples de terrain»

1) Benoit BROUILLARD (Coordinateur du réseau assuétudes zone 1)

2) Damien BAEL (Coordinateur trajet de soin adolescents sur la zone de la cour d'appel de Mons)

3) Christian LADRIERE (Directeur de l'Aide en Milieu Ouvert Canal J)

4) Gwenaëlle LEFEBVRE (psychologue au Service de Santé Mentale du Tournaisis et membre clinicienne de Citadelle)

5) Pascale HONTOIR (psychologue et coordinatrice assuétudes au CRP Les Marronniers)

6) Claude VRIELYNCK (médecin généraliste et membre ALTO)

16h05 : Débats, questions/réponses et conclusions
Mr LALLEMAND

17h00 : Clôture